



Conseil de tutelle

Distr.
GENERALE

T/PET.10/703
25 avril 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mme FELICE D. GAER, DIRECTRICE EXECUTIVE DE LA
LIGUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME, CONCERNANT LE
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Ligue internationale des droits
de l'homme
432, Park Avenue South, 11th floor
New York, N. Y. 10016

Le 15 avril 1988

Monsieur le Président du
Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

La Ligue internationale des droits de l'homme vous prie de bien vouloir
l'autoriser à faire une déposition orale lors de la session que le Conseil de
tutelle doit tenir, si nous sommes correctement informés, à partir du 10 mai
prochain.

Notre porte-parole est votre Vice-Président, M. Roger S. Clark.

Veillez agréer, etc.

La Directrice exécutive,

(Signé) Felice D. GAER